

Charleville-Mézières, le lundi 22 mai 2023

Affaire suivie par : Jean-Pierre GLACET
Tel : 03 24 33 23 21
@ : Udfo08@wanadoo.fr

Aux Secrétaires de Syndicat
Aux Secrétaires et Trésoriers de CSE
Aux Secrétaires d'UL

Nos Ref. JPG/NT/68/23

Objet : Demi-journée d'information CSE du mardi 20 juin 2023

Mes Cher(e)s Camarades,

Reportée depuis plus d'un an pour des raisons sanitaires puis par notre combat contre la réforme des retraites, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance notre matinée d'information du **mardi 20 juin 2023 à partir de 8h30** relative au fonctionnement des Comités Économiques et Sociaux (CSE) et organisée dans les locaux de l'Union Départementale Force Ouvrière des Ardennes, 21 rue Jean-Baptiste Clément à Charleville-Mézières.

Force Ouvrière est implantée dans beaucoup d'entreprises ardennaises de plus de cinquante salariés avec des élus qui ont pris plus de responsabilités par leurs fonctions de Secrétaire ou Trésorier voire pour certains d'employeur. Cette formation va répondre à toutes les interrogations pour la bonne tenue de votre CSE.

Dans un premier temps, notre partenaire LA MACIF vous présentera durant une heure vos obligations et possibilités de vous assurer durant les activités organisées par le CSE.

Dans un second temps, cette demi-journée a pour but aussi de tracer les grandes lignes d'utilisation des budgets de votre CSE tant sur le fonctionnement, encadré par le Code du Travail, que le Social et Culturel, dépendant d'un accord d'entreprise. A ce titre, nous aurons le plaisir d'accueillir deux intervenants de l'URSSAF et bénéficier ainsi de leurs connaissances.

Au regard des sollicitations et afin de faciliter les échanges, il me semble opportun de limiter le nombre global de participants à une vingtaine pour une représentation de deux personnes maximum par entreprise.

Non prévue au programme du CFMS, il est à noter que cette formation s'inscrit par la prise d'heures de délégation des stagiaires.

Pour votre parfaite information, l'ordre du jour sera donc le suivant :

- 8h30 - Accueil des participants par un café de bienvenue,
- 9h00 – 10h00 - Présentation des assurances CSE par notre partenaire la MACIF
- 10h00 – 12h00 – Intervention de l'URSSAF :
- 10h00 – 10h15 : Présentation de l'organisme de recouvrement :
 - Au niveau national,
 - De la Champagne-Ardenne,
 - Les principales Caisses bénéficiaires,
- 10h15 – 10h45 – Comité Social et Économique :
 - Les obligations du comité social et économique,
 - Contrôle des CSE,
 - Législation sur la répartition des budgets de fonctionnement et Social,
- 11h00 – 11h30 – Législation :
 - Les prestations liées aux activités sociales et culturelles,
 - Les règles d'exonérations de cotisations et contributions sociales du CSE,
 - Les prestations soumises à cotisations,
 - Les prestations soumises ou exonérées de cotisations selon les cas,
- 11h30 – 12h00 - Échanges :
 - Questions/réponses,
 - Adresses utiles.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès du secrétariat de l'Union Départementale au 03 24 33 23 21 ou par mail udfo08@wanadoo.fr.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, mes Cher(e)s Camarades, mes salutations fraternelles.

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre GLACET